

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Stéphanie Mayrand Lizotte](#)

<https://www.cadre21.org/membres/485ee8756d9c52cb95674cbc>

Date d'obtention : 2022-09-19 19:40:18

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes de la méthode sexto sont une prise en charge rapidement de cas de sextage et permet d'uniformiser les interventions à l'ensemble des intervenants scolaires. Elle permet également de responsabiliser les adolescents et conscientiser sur l'ampleur d'un tel geste en terme de code criminel et infractions. Les étapes se résument à 4 étapes simples et rapide soit de parler, évaluer (amorce, nature, intentions et étendue), de vérifier et finaliser avec une discussion avec le jeune instigateur. Il est important de tenir compte si l'acte a été impulsif ou malveillant tout en prenant soin de respecter la confidentialité de la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Peu importe la situation, il est important de prendre le temps d'écouter, de rassurer la victime ou le parent de la victime et procéder à l'évaluation de la situation si l'événement s'est passé dans un cadre scolaire et créer un impact sur sa vie scolaire.

Il est également important d'aller recueillir l'information de la victime et des témoins avant de parler à l'instigateur.

Par la suite, de communiquer le plus rapidement avec le policier éducateur si la situation le nécessite ou agir conformément aux règles et politiques de l'établissement pour préserver l'intégrité physique et psychologique des élèves impliqués.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La confiscation des appareils électroniques car dans la plupart des cas il s'agit de notre première intervention avec l'élève en question et le lien de confiance n'est pas créé encore en une seule rencontre. Que ce soit la confiscation de la victime ou de l'instigateur, cela demande une approche sécurisante et humaine et éducative.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

